



ACTION!

Réalisez votre politique de
développement durable

Livret de sensibilisation pour les collectivités territoriales



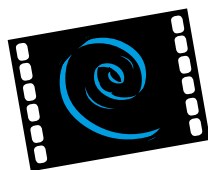
Ressources naturelles et patrimoine

MILIEUX NATURELS, ESPACES VERTS, BIODIVERSITÉ,
EAU, AIR, SOL, RISQUES NATURELS, PATRIMOINE BÂTI

Les espaces et les équilibres naturels sont indispensables à la vie sur Terre.

L'inégale répartition de l'eau, des ressources énergétiques et des sols fertiles est à l'origine de crises géopolitiques et de déplacements de population. Les dérèglements climatiques risquent d'aggraver ces situations. D'où la nécessité d'intégrer ces préoccupations dans les politiques pour limiter nos émissions de gaz à effet de serre, protéger le patrimoine naturel, favoriser la biodiversité. L'action politique de proximité peut aider à sensibiliser les citoyens aux écosystèmes, aux richesses locales et à leur préservation. Cette plus grande cohésion entre l'activité humaine et la nature contribue à la qualité du cadre de vie.

Par votre action de développement durable, vous contribuez à...



CLIMAT

Piéger le CO₂ par les végétaux

Adapter les usages de l'eau à l'évolution du climat

Rendre les aménagements urbains économes en flux

Préserver la qualité de l'air

Mieux gérer les ressources naturelles locales

Economiser l'espace



RESSOURCES BIODIVERSITÉ

Préserver la qualité de l'air

Préserver les écosystèmes

Protéger la ressource eau et les milieux aquatiques

Economiser l'eau



BESOINS ESSENTIELS

Permettre l'accès de tous à des espaces de détente

Limiter les problèmes de santé liés à la dégradation de notre environnement

Réduire les risques pour le plus grand nombre

Sécuriser les personnes face aux risques naturels

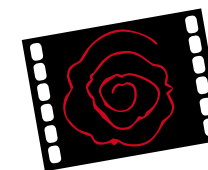
Garantir l'approvisionnement en eau potable et son accès en continu pour tous



COHÉSION SOCIALE

Renforcer l'identité du territoire

Créer des temps et des espaces de convivialité



CONSOMMATION ET PRODUCTION

Valoriser le patrimoine naturel et culturel dans une offre de tourisme durable

Recourir aux sources locales de matière première : bois, eau, produits alimentaires...

/// ARRÊT SUR IMAGE ///

Ecotourisme dans les marais du Vigueirat (13)

De quoi s'agit-il ?

Ce projet vise à développer une activité touristique de qualité, dans la réserve naturelle des marais du Vigueirat. La démarche de développement durable intervient directement dans la définition du produit touristique, sur la politique énergétique du site ou sur la nature des événements organisés.

Avantages

La création de sentiers d'interprétation et les aménagements paysagers sont moteurs de développement touristique. Ils ont permis la création de 40 emplois sur le site. Les équipements de démonstration accueillent 3 000 scolaires par an et le festival « Envies-rhônements » constitue une autre passerelle pour le grand public vers la culture.

Une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) et un restaurateur biologique favorisent la consommation de proximité et de qualité. Bâtiments et terrain sont aménagés et gérés durablement : le site est autonome en énergie, les déchets sont triés, les eaux usées sont traitées par roseaux, les achats répondent à des critères responsables. Une association d'insertion Synernat 13 réalise les travaux.

Concertation et transversalité

Dès la conception du projet, la population et les acteurs du développement local sont consultés, grâce à l'association des amis du marais du Vigueirat.

Suivi et évaluation

La certification EMAS pour la structure et le plan de gestion de la réserve, avec des objectifs quantifiés et un dispositif d'indicateurs de suivi, permet le management de l'amélioration environnementale continue.

Crédit photo : l'association des marais du Vigueirat.



UN INDICATEUR

Chaque année, depuis 1995, c'est en moyenne et selon les régions, **30% des colonies d'abeilles qui disparaissent.**

Or 84% des espèces cultivées en Europe dépendent directement de la pollinisation par les insectes qui sont, pour l'essentiel, des abeilles.

Source : Union nationale de l'Apiculture française

UNE DÉMARCHÉ GLOBALE

De nombreuses chartes - agricoles, paysagères, forestières, d'environnement, d'écologie urbaine - consolident les partenariats territoriaux. Elles proposent des objectifs partagés, une dynamique collective de **préservation et de valorisation de l'environnement**, conjointement au développement local.